

<http://lipietz.net/Lettre-ouverte-a-Etienne-Balibar>

Lettre ouverte à Etienne Balibar

- Vie publique - Articles et débats -



Date de mise en ligne : jeudi 12 avril 2007

Copyright © Alain Lipietz - Tous droits réservés

Cher Etienne,

Je découvre avec satisfaction dans [Libération du vendredi 6 avril](#) que tu es partisan d'un « fédéralisme européen » aux institutions « démocratisées », « ouvertes aux actions de masse, en faveur d'un nouveau pacte social », et je m'en réjouis. Je découvre également avec quelque surprise que tu appelles à voter pour Ségolène Royal car il faut « faire échec à la droite ». Tu précises : « De plus, je ne crois pas qu'une défaite pour la gauche se solderait par une traversée du désert salvatrice mais plutôt par une décomposition dont il serait difficile de se remettre ».

Comme tu signales toutefois que tu as voté Non au référendum, je me trouve dans la plus grande perplexité. Car enfin, un homme de ton instruction sait parfaitement que la différence entre le TCE et le traité de Maastricht-Nice, qui régit l'Europe depuis des années, tient justement en ces mots : « fédéralisme, démocratisation, ouverture aux mouvements sociaux pour un pacte social ». Il te suffisait pour t'en convaincre de lire, et tu l'as certainement fait, la comparaison, paragraphe par paragraphe, du nouveau traité avec celui qu'il remplaçait, par exemple dans l'édition du Sénat français.

Fédéralisme : par ce mot on désigne en général des regroupements d'État où les décisions sont prises à la majorité des citoyens de l'ensemble, et non par accord entre les chefs des exécutifs des différentes composantes (on parle alors de confédération). Or, par rapport au traité de Maastricht-Nice, le TCE se caractérisait par le déplacement massif en faveur du vote à la majorité du Conseil des gouvernements, pondérée par la population, et en codécision avec le Parlement, élu au suffrage universel direct.

Démocratisation : par ce mot, on désigne les situations où les élus contrôlent les exécutifs, et là encore, c'est bien ce qui distinguait le TCE du traité de Maastricht.

Mouvement sociaux pour un pacte social : le TCE constitutionalisait une longue Charte des droits fondamentaux qui pour la plupart ne sont pas encore acquis dans les nouveaux pays adhérents, et qui aurait par exemple, en France, interdit le CNE et le CPE. Il prévoyait en outre que des innovations législatives pouvaient être introduites par des initiatives citoyennes regroupant au moins un million de signatures en Europe, chose qui ne peut être organisée que par des mouvements sociaux.

Naturellement, je pense que le TCE aurait été encore loin de l'Europe fédérale dont nous rêvons toi et moi. Par exemple, s'il faisait passer de 45 à 100 % la part des dépenses budgétaires votées par le Parlement, il laissait toujours aux gouvernements le soin de fixer le budget recettes. Mais il prévoyait que des amendements ultérieurs pourraient être adoptés s'ils étaient ratifiés dans 4/5e des États, alors que l'actuelle Constitution de Maastricht-Nice exige l'unanimité.

Bref, après quelques semaines d'hésitations à l'été 2004, je me suis rendu aux arguments de la Confédération européenne des syndicats, comme à ceux du « G8 environnement » (les 8 plus grandes organisations de défense de l'environnement en Europe). Il constituait un progrès substantiel, et j'avais appelé à voter Oui, au nom du principe « le mieux est l'ennemi du bien ».

Ce principe (le mieux est l'ennemi du bien), tu le fais tien en appelant à voter pour Ségolène Royal plutôt que pour des candidats plus fédéralistes européens et plus anti-libéraux . Comme tu tiens à te démarquer de la gauche de la

gauche, « de son souverainisme, de son protectionnisme et de son étatisme », je ne vois qu'une seule candidate qui aurait dû trouver grâce à tes yeux, celle de Verts, Dominique Voynet, à la fois fédéraliste et antilibérale (elle s'était d'ailleurs opposée aux traités de Maastricht, Amsterdam et Nice, et donc avait voté Oui au projet qui les remplaçait). Mais non : de façon tactique, tu préfères appeler d'emblée à voter pour Ségolène Royal.

Comment alors comprendre que tu appliques le principe tactique « le mieux est l'ennemi du bien » dans le cas du vote pour la présidentielle en France, alors que tu as refusé de l'appliquer à l'espace politique dont tu dis toi-même qu'il est dominant, l'Europe ? Comme je ne saurais te soupçonner ni d'illogisme ni de mauvaise foi, je suis amené à penser que c'est l'expérience même d'un vote excessivement téméraire sur le TCE qui te conduit à choisir un vote excessivement prudent pour la présidentielle française. Pour reprendre ce que tu appelais jadis « lecture symptomale », la petite phrase « je ne crois pas qu'une défaite pour la gauche se solderait par une traversée du désert salvatrice mais plutôt par une décomposition dont il serait difficile de se remettre » me semble résumer exactement la situation de l'Europe après les Non français et hollandais au TCE, dont le second, tu le reconnaîtras, était clairement libéral et xénophobe. Tu sais donc retenir les leçons de l'histoire.

Le problème n'est-il pas maintenant que tu sur-réagis un peu trop à cette amère expérience ? Et alors, pourquoi mettre le curseur de la prudence sur Ségolène Royal ? Tous les sondages montrent qu'elle serait battue au second tour, alors que Bayrou battrait Sarkozy. Ton appel à voter pour elle ne peut d'ailleurs qu'aggraver sa situation puisque qu'il ne s'adresse pas aux électeurs de Bayrou, mais à ceux qui seraient tentés de voter à gauche de la gauche ou écologiste, ce qui dilapiderait son réservoir de voix pour le second tour.

En l'état actuel des choses, je vois ce qui te retient : le raisonnement strictement tactique que je viens d'esquisser (voter pour l'héritier de Giscard afin d'éviter l'héritier de Marcellin) t'entraînerait trop loin de tes convictions. Pourtant le fait est là : à abjurer la stratégie, à ne plus jouer que la tactique, on y perd son latin. Aider Ségolène Royal à battre Bayrou au premier tour, c'est très probablement entraîner la victoire de Sarkozy au second tour, ce qui est le contraire de ton intention tactique !

Dans une telle situation où la raison pratique capitule, je ne vois guère qu'une solution, le principe kantien « Fais ce que dois, advienne que pourra ». C'est à dire, pour un fédéraliste européen partisan d'une Europe démocratisée ouverte aux mouvements sociaux, voter Voynet au premier tour, et Royal (ou à défaut Bayrou) au second tour.

En toute amitié

Post-scriptum :

Un forum sur cet article est ouvert sur [Agoravox](#)